

Interpellation écrite du 27 juin 2022 de MM. et Mme Maxime Provini, Kevin Schmid et Alia Meyer: «Nuisances sonores, quels sont les chiffres?»

En date du 1er juin, le Conseil administratif a décidé de modifier les horaires des terrasses des cafés, bars, restaurants en ville de Genève. Il a été rapporté dans la presse que «certains riverains n'en peuvent plus dans des quartiers très exposés, comme Plainpalais ou les Eaux-Vives».

Afin de pouvoir réaliser l'ampleur des problèmes soulevés par ce changement d'horaire, nous souhaiterions avoir connaissance des éléments suivants:

- combien de plaintes en lien avec des nuisances sonores causées par les terrasses des cafés, bars, restaurants la Ville de Genève reçoit-elle chaque mois?
- Combien de plaintes en lien avec des nuisances sonores causées par les terrasses des cafés, bars, restaurants la Ville de Genève reçoit-elle chaque mois, par quartier?
- Combien de plaintes en lien avec des nuisances sonores causées par les terrasses des cafés, bars, restaurants la Ville de Genève reçoit-elle chaque mois pour 100 citoyens de la ville de Genève?
- Est-ce qu'il serait possible de transmettre au Conseil municipal un tableau qui permette de mieux comprendre et d'analyser l'ampleur du problème lié aux plaintes de nuisances sonores causées par les terrasses des cafés, bars, restaurants sur le territoire de la ville de Genève?